

# LANGUE ESPAGNOLE

## Note sur les « esdrújulos » nominaux (1) en espagnol.

1. Le dactyle est un élément aristocratique et délicat du langage ; les proparoxytons semblent des mots de luxe plutôt réservés à des rhéteurs, à des poètes et autres personnes qui ont le loisir, ou le devoir, de s'écouter parler. On s'attend donc à ce que les langues populaires romanes accueillent avec réserve les mots latins accentués sur l'antépénultième, et, par la suite, les traitent sans ménagements. En fait, qui plus, qui moins, elles en ramènent le plus grand nombre à des paroxytons ou des oxytons : *pópulus* devient bien *popolo* en italien, mais aussi *pueblo* en espagnol, et *peupl(e)* en français ; *digitus* donne *dito*, *dedo* et même *doigt*, etc.

Il est permis de trouver regrettable cette réduction, car les langues romanes allaient ainsi se priver d'un élément rythmique inappréciable. Il est vrai que la formation savante vint réparer en partie les ravages de la phonétique populaire ; et l'on eut quand même, en Italie comme en Espagne et ailleurs : « *cándido, público* », mais le français, hélas ! s'obstina dans le barbarisme : « *candide, public* ». Sa prose et surtout son vers se ressentiront toujours de ce péché originel (2).

II. Si vraiment les peuples des provinces romanes se défiaient de cet élément délicat qu'est le proparoxyton, leur répugnance aura influé sur le triage qu'ils opérèrent dans les synonymes latins.

En effet, entre *báculum* et *bastónem* nous avons opté pour bâton ; *stímulum*

(1) On n'étudie ici — ni les esdrújulos verbaux : *estábamos, estuviésemos*, — ni les terminaisons latines en hiatus : *rádus, avarítia*, — ni les glissements d'accents : *ténebrae/tenébrae*, — ni surtout les 5.000 esdrújulos de formation savante dont la liste s'allonge tous les jours : *químico, científico*. Il fallait une base déterminée, fût-elle arbitraire, aux statistiques qui vont suivre. Nous les avons établies, à quelques mots douteux près, sur le Rom. Ety. Wört. de Meyer-Lübcke. Ce dénombrement ne peut qu'être incomplet : tout le moyen-âge n'est pas dépouillé et toute la langue parlée n'est pas écrite ; mais ces chiffres nous renseignent déjà par eux-mêmes, et leurs relations, qui seules importent ici, ne changeraient pas sans doute si leur base s'élargissait un peu.

(2) Le conflit reste latent entre la phonétique de l'artiste et celle du peuple. Il est symbolisé par l'indignation de La Fontaine contre son prote : le poète avait écrit délicieusement en clause dactylique de pentamètre : « voletants, se | cúlébü | tánts », et le barbare imprimeur avait suústitué la graphie populaire « culbutants »... qui est la nôtre. Et en prononçant à la moderne « réveil'matin », nos élèves ne manquent pas de détruire la symétrie de cet autre joli vers entièrement dactylique :

L <sup>o</sup>	r <sup>o</sup>	v <sup>e</sup> il	(l <sup>e</sup>	m <sup>a</sup>	t <sup>i</sup> n
eú	l <sup>a</sup>	g <sup>o</sup> r	g <sup>e</sup>	c <sup>o</sup> u	p <sup>e</sup> e

a cédé la place à *aculeónem* (*aguijón, aiguillon...*) sur presque toutes les glèbes de la Romania, etc. Un nombre assez restreint de proparoxytons latins eussent donc passé dans nos langues sans le penchant populaire à substituer au mot simple le mot expressif prolongé d'un suffixe, fût-il atone, et il l'était le plus souvent (*apícula* pour *apis*). Le résultat de ces deux tendances antagonistes est que, par exemple, des 180 proparoxytons latins que l'on trouve à la lettre N dans un dictionnaire moyen, 20 seulement, sauf erreur, ont laissé des traces dans la Romania, et l'espagnol, pour sa part, n'en a retenu que 7. Autre chiffre qui délimitera l'objet de cette note : dans les milliers de proparoxytons latins l'espagnol n'a puisé que 400 noms, en majorité diminutifs ou autres mots à suffixes.

Que sont-ils devenus?

Les trois quarts ont perdu une syllabe au cours des siècles et sont devenus llanos. Les 100 autres seuls ont traversé le moyen âge et formé la série des esdrújulos populaires. Voyons comment s'est opérée la réduction des premiers et sur quoi s'est fondé le privilège des autres.

### Proparoxytons réduits.

III. a) Le procédé de réduction le plus ancien, le plus simple et la plus général consistait à élider la voyelle brève de la pénultième : *táb(u)la* > *tabla*, *héd(e)ra* > *hiedra*. Le latin classique avait connu cette tentation de facilité : *válide/valde*, mais n'y avait pas cédé ; par contre le latin populaire multipliait ces élisions et les Ibères en firent une règle (200 cas environ).

Il arrivait souvent que les élisions romanes amenaient au contact deux consonnes ou deux groupes de consonnes d'une articulation très rude, surtout dans une centaine de mots à suffixe en *-c(u)lus*, *-t(u)lus*, *-p(u)lus*, *-b(u)lus*. La réduction aboutit le plus souvent en espagnol, à *-jo*, *-cho*, *-llo* : *spéculum* > *espejo*, *scópulus* > *escollo*, *béstulus* > *bicho*.

b). Ailleurs l'élimination respectait la voyelle et absorbait la consonne intervocalique fragile, surtout D et G : *tépi(d)us* > *tibio*, *sápi(d)us* > *sabio* ; à moins qu'elle n'emportât l'une et l'autre : *dígítus* > *dedo*, *quín(de)cim* > *quince*. (25 cas.)

c) La pénultième brève pouvait disparaître à l'occasion d'une métathèse : il se formait des regroupements de consonnes provoqués par des affinités phonétiques et la voyelle de liaison perdait sa raison d'être : *spát(u)la* > *espalda*, *fábr(i)ca* > *fragua*, *gén(e)rum* > *yerno*. (25 cas.)

d) Parfois la perte de la voyelle entraînait l'épenthèse d'un B : *húm(e)rum* > *hombro* — d'un R : *sánquinem* > *sangre* — le plus souvent de BR : *examen* > *enjambre* — peut-être même de DR : *mellimen* > *melindre* (?) (20 cas.)

e) Enfin la réduction pouvait se faire aux dépens de la syllabe finale, qui perdait tout ou partie de ses éléments : *árbor(em)* > *árbol*. *trifol(ium)* > *trébol*. (25 cas.)

La statistique des pénultièmes latines ainsi perdues s'établit approximativement comme suit : 124 U, 110 I, 10 E, 4 O et un A (1). En étudiant au paragraphe suivant les 100 esdrújulos conservés, nous pourrons compter dans une progression rigoureusement inverse : 4 U, 15 I, 10 E, 17 O et 60 A. Le rapport entre le chiffre des voyelles conservées, et celui des voyelles perdues (Ex. 4/124 U) est très faible pour I, U, médiocre pour E, très élevé

pour O et maximum pour A. Ce rapport pourrait s'appeler le coefficient de résistance de la pénultième brève en espagnol.

(1) *Cól(a)phus* > *golpe*. Peut-être voudra-t-on y ajouter *cácc(a)bus* > *cache* (?) et *bárb(a)rus* > *bravo* (?)

Th. Lalanne.

(A suivre.)

---

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

---

### Le drame franco-bourguignon

(XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

Les rapports entre France et Bourgogne, de Charles V à Louis XI, constituent un des éléments essentiels de l'histoire de notre pays. L'extension territoriale du domaine primitif des ducs et leur ambition croissante ont fait courir à l'indépendance en même temps qu'à l'unité française un de ses plus grands dangers. Les programmes d'histoire en distribuent les événements au hasard des règnes. Il ne nous a pas semblé inutile de les rapprocher dans un tableau d'ensemble capable d'en mieux révéler d'intérêt tragique.

ORIGINE. — A l'origine du conflit qui devait dresser face à face roi de France et duc de Bourgogne, se trouve une institution féodale : l'*apanage*. Les princes du sang reçoivent un apanage (*panis* : pain), sorte de pension alimentaire destinée à soutenir leur rang sans diviser le royaume. Constitués en rentes viagères à lever sur certaines villes ou certains territoires, les apanages s'étaient bientôt transformés en concessions de *fiefs héréditaires*. Ainsi en avait usé Saint Louis à l'égard de ses frères. Ainsi en usa Jean II le Bon dont l'un des fils, Philippe, pour sa courageuse conduite sur le champ de bataille de Poitiers, reçut en apanage le duché de Bourgogne dont le roi disposait depuis 1361, la lignée des anciens ducs capétiens s'étant éteinte avec Philippe de Rouvres. Toutefois la prise de possession fut reculée jusqu'après la mort du roi, prisonnier en Angleterre. Charles V qui lui succéda, bien que conscient du danger de démembrement que pouvait à la longue faire courir au royaume la coutume de l'apanage, n'en confirma pas moins Philippe, comme ses autres frères, dans les concessions paternelles (lettres patentes du 2 juin 1364).

Le territoire apanagé du duché valois de Bourgogne était le même que celui du duché capétien abandonné par Henri I<sup>er</sup> à son frère Robert, formé de la Bourgogne proprement dite. Beau domaine, mais non excessif et qui ne constituait pas par le seul fait de son étendue un appauvrissement pour le royaume. D'ailleurs, le prince apanagé était vassal du roi, tenu à l'hommage et aux services exigés par le lien féodal ; les édits du roi avaient force de loi dans la province qui relevait pour tous les appels du Parlement de Paris. Enfin la clause de réversion à la Couronne qui n'avait pas été inscrite dans la première concession capétienne de 1032, l'était en 1364. Charles V le Sage, dont la conscience put être un instant alarmée, fit sans doute confiance à son frère et à sa lignée, en souvenir des anciens ducs capétiens dont aucun, au cours de leur longue carrière, « n'eut un